

Québec, le 25 février 2026

Madame Marie-Ève Lacroix
Conseillère en développement industriel
Direction de la métallurgie et des produits industriels
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
marie-eve.lacroix@economie.gouv.qc.ca

**Objet : Projet d'agrandissement de l'usine de fabrication de matériaux
énergétiques General Dynamics à Salaberry-de-Valleyfield – Questions
complémentaires – DQ2**

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **27 février à 10h00** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Mathieu Giroux
Coordonnateur du secrétariat de la commission

p. j.

**Projet d'agrandissement de l'usine de fabrication de matériaux énergétiques
General Dynamics à Salaberry-de-Valleyfield – Questions complémentaires –
DQ2**

1. Où en sont les discussions pour la prolongation du bail définissant GD-OTS Valleyfield comme locataire des lieux selon l'entente stipulée par le décret 1393-2001 du 21 novembre 2001?
2. Est-ce que le partage actuel des responsabilités quant aux obligations environnementales et de sécurité pourrait changer dans le cadre de la prolongation du bail ou en d'autres circonstances? Veuillez expliquer.